

Au rayon antisionisme Vos oranges, vous les aimez sanguines ?

Au rayon antisionisme

Vos oranges, vous les aimez sanguines ?

Mis à jour le :12 novembre 2010. Auteur : Sébastien Navarro.

CQFD N° 83

<http://www.cequidfautdestruire.org/spip.php?article2334>

Boycott Désinvestissement Sanction (BDS), tel est le nom de la campagne internationale visant à frapper Israël au porte-monnaie. En France, la machine judiciaire a été réquisitionnée pour réprimer tout appel à la mobilisation des « citoyens-consommateurs » .

LE 15 MAI 2010, trente-cinq militants du « Collectif 66 paix et justice en Palestine » s'invitent au supermarché Carrefour de Perpignan. Le titre des tracts distribués annonce la couleur : « Carrefour complice de la colonisation en Palestine ! Carrefour complice de l'apartheid israélien ! » Au rayon fruits et légumes, Yamina, armée de deux paquets de poivrons bio, donne de la voix : « Mesdames et messieurs, ne soyez pas complice d'un Etat criminel, d'un Etat voleur de terre, d'un État assassin de civils ! N'achetez pas des produits qui sont marqués venant d'Israël alors qu'ils viennent en fait de terres palestiniennes, de terres volées ! »

Dans la ligne de mire des manifestants, le juteux business entre Carrefour et Agrexco [1] , société israélienne d'exportation de produits agricoles. Agrexco est connu pour commercialiser des fruits et légumes issus des colonies dont l'exportation est contraire au droit international. Cerise sur le gâteau, le groupe Carrefour s'enorgueillit d'avoir adopté depuis 2000 une charte d'engagement pour la protection des

droits de l'homme. Membre du collectif, Bernard explique : « On voulait montrer à l'encadrement du magasin qu'entre ce qui est écrit dans leur charte et leur pratique, il y a un monde. Sauf que, bien évidemment, aucun cadre du magasin n'avait entendu parler de la fameuse charte. Ce truc est complètement pipeau, cest de la pure com. Parmi nous, il y avait un tiers de jeunes d'origine maghrébine et une femme voilée, et là, en face de nous, on a vu les chefs de rayons s'énerver : c'est pas les Arabes qui vont venir faire la loi dans le magasin ! On a filmé notre action, et c'est d'ailleurs le film qui nous a mis dedans. » Durant l'été, trois membres du collectif apprennent qu'ils sont poursuivis pour provocation à la discrimination, haine et violence raciale. Même scénario pour des actions similaires dans d'autres villes comme à Bordeaux, Mulhouse et Pontoise. Peine encourue : 45 000 euros d'amende et trois ans de prison. Alliot-Marie avait pourtant prévenu. Invitée à un dîner du Crif en février 2010, la garde des Sceaux avait menacé : « Je n'accepte pas que des personnes, responsables associatifs, politiques ou simples citoyens, appellent au boycott de produits au motif qu'ils sont kasher ou qu'ils proviennent d'Israël. [] J'ai donc adressé une circulaire aux parquets généraux, leur demandant d'identifier et de signaler tous les actes de provocation à la discrimination. » .

Et, Bernard, lui aussi inculpé, de commenter : « Au fond, cette campagne BDS participe à l'isolement d'Israël, et ça les emmerde. Notre avocat nous expliquait qu'en général les procureurs ne se mouillaient pas trop sur les affaires de discrimination parce que cest très délicat à prouver mais là, ils sont harcelés jusqu'à ce qu'ils fassent suivre. »

À l'origine de la plainte, un homme bien connu des services de police mais pas pour les raisons habituelles. Lui est un ancien de la maison Poulaga. Sammy Ghozlan, président du Bureau national de vigilance contre l'antisémitisme [2] et membre du comité directeur du Crif, traque les antisémites partout, y compris sur Internet. C'est lors d'un de ces peux

surfs qu'il est tombé sur la vidéo mettant en scène les militants perpignanais. À lui seul, il est à l'origine de quatre-vingt plaintes du même acabit. C'est sûrement pour ces hauts faits que Hortefeux lui a remis les insignes de chevalier de la Légion d'honneur en juillet dernier. Stéphane Hessel, 93 ans, dernière victime en date de Ghozlan, est bien sûr un antisémite de la pire espèce : ancien résistant déporté à Buchenwald, ancien ambassadeur, notamment en Israël, corédacteur de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. C'est pour avoir vu en la campagne BDS « une stratégie morale qui a démontré son potentiel de réussite » [3] que le vénérable humaniste est à son tour poursuivi en justice. « Le but de Ghozlan, détaille Bernard, est de saper cette campagne. On est dans la logique des faucheurs volontaires avec d'un côté cette criminalisation du mouvement social et de l'autre une volonté de mettre les militants sur la paille. La première instance du procès nous coûte déjà 8 000 euros. Ce qu'on espère, c'est retourner l'affaire et s'en servir pour faire connaître notre action. »

Connaître ? Le 1er novembre, Le Monde publiait un appel justifiant la répression de la campagne de boycott, « arme indigne » selon les pétitionnaires. Bruckner, Finkielkraut et BHL , figuraient, entre autres, parmi les courageux signataires. Si nos plus brillants intellectuels montent au créneau, c'est que la chose doit commencer à agacer sévère.

[1] Voir l'article consacré à cette honorable société dans CQFD n°72 : <http://www.cequulfautdetruire.org/spip.php?article2133>

[2] Le Bnvca s'est rendu célèbre en 2004 pour avoir médiatisé à outrance l'affaire de la fausse agression antisémite du RER D.

[3] www.ldh-toulon.net/spip.php?article3936.